

**Rencontre nationale
pour un moratoire
sur l'incinération**



INVITATION

**15 Mars 2007
Espace Planète Attitude
du WWF-France**



La France est très en retard en matière de gestion durable de ses déchets ménagers.

Continuer à faire de l'incinération le procédé privilégié de traitement de ces déchets (43%), alors que seuls 19% sont recyclés ou compostés, maintiendra la France dans cette situation. Des actes forts doivent donc être engagés rapidement pour promouvoir des alternatives qui ont fait leur preuve et que des associations locales défendent sur le terrain, mais dont le choix de l'incinération empêche le développement. Dans cette optique, le milieu associatif se réunira autour de la demande d'un moratoire sur l'incinération, déjà portée par la Coordination nationale pour la réduction des déchets à la source, et qui fait aujourd'hui partie des 24 propositions soumises aux candidats à l'élection présidentielle par l'Alliance pour la Planète. Sur chaque thème, la parole sera donnée à des scientifiques, à des élus locaux et à des associations locales qui militent pour des alternatives à l'incinération face à des projets de nouvelles installations.

Programme de la journée

Modératrice : Patricia Ricard, Institut océanographique Paul Ricard. (en attente de confirmation)

9.00 *Accueil des participants*

9.30 *Introduction* par Serge Orru, Directeur général du WWF-France, Eric Gall, Directeur du Centre national d'information indépendante sur les déchets (CNIID) et Victor Hugo Espinosa, président d'Ecoforum.

9.45 *Santé et Environnement*

Les incinérateurs génèrent des résidus chargés en polluants qui figurent parmi les plus toxiques de l'activité industrielle mais dont les risques sanitaires ne sont reconnus, au mieux, qu'à retardement, bien des années plus tard. Il est encore temps d'écouter les scientifiques et la société civile qui alertent depuis longtemps sur les risques, connus ou encore inconnus, à court et long terme, de l'incinération sur l'être humain et son environnement.

- Docteur Claude Lesné – Département de Santé Publique, Faculté de Médecine, Université Rennes 1
- André Picot - Toxicochimiste, Directeur de recherche honoraire au CNRS (sous réserve).
- Dominique Frey – Co-présidente de l'Association Citoyenne Active de Lutte contre les Pollutions (ACALP) incinérateur de Gilly-sur-Isère (Savoie)

10.30 *Espace de discussion*

11.00 *Incinération et déficit démocratique*

La gestion des déchets ménagers est de la responsabilité des collectivités locales mais leur marché est confié à quelques grosses entreprises privées, dont l'incinération constitue le secteur le plus lucratif. En l'absence de réel débat public sur ces choix collectifs, les intérêts privés ont trop souvent la priorité sur l'intérêt général dans l'attribution de ces marchés publics. Les citoyens et les associations feront part de leurs propositions pour mettre fin à ce véritable déni de démocratie.

- Daniel Richard – Président du WWF-France
- André Cicoella – Chercheur en santé environnementale
- Un représentant des associations de Port Saint-Louis du Rhône et de Fos-sur-Mer (Bouches-du- Rhône)

11.45 *Espace de discussion*

12.30 13.00 *Conférence de presse*

Pause déjeuner entre 12.15 et 13.30

13.30 *Economie et alternatives*

Un incinérateur, " aspirateur à déchets " coûteux pour la collectivité, constitue un frein économique et technique à la mise en place de politiques ambitieuses de réduction des déchets à la source et de procédés alternatifs. Les alternatives ont pourtant déjà apporté la preuve de leur moindre coût et de leur viabilité.

- Yannick Vicaire – Chargé de campagne à Greenpeace France
- Dany Dietmann – Maire de la commune de Manspach (Haut-Rhin)
- Antoine Rouzaud – Délégué au Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour le Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA)

14.15 *Espace de discussion*

14.45 *Contentieux juridiques*

Les associations engagées dans des combats contre l'incinération doivent investir elles-mêmes le terrain judiciaire pour que soient reconnues les dérives liées à cette activité. En l'absence de débat public, l'action judiciaire est aussi souvent le seul moyen pour les associations de mettre en avant la légitimité de leurs arguments et de leurs propositions. Les intervenants débattront des avantages et des limites de ce type d'action. Le guide juridique et contentieux du WWF sera présenté, ainsi qu'une proposition de texte de loi sur l'incinération.

- Alexandre Faro – Avocat à la cour – Cabinet Faro et Gozlan
- Thierry Billet – Avocat – Cabinet Billet Jorand et Associés
- Roxane Roger - Juriste – WWF-France

15.25 *Espace de discussion*

16.00 *Adoption de la " Déclaration pour un moratoire sur l'incinération "*

16.30 *Clôture*

Contact presse: Agnès Poiret 01 55 25 84 61 apoiret@wwf.fr

**Merci aux invités de confirmer leur présence avant le 12 mars
auprès de Sébastien Lapeyre 01 55 78 28 65 sebastien@cniid.org**

WWF-France
Espace Planète Attitude
1 carrefour de Longchamp
75116 - Paris
Tel. 01 55 25 84 84

Bus 244
(porte Maillot/Rueil-Malmaison)
Arrêt : Carrefour de Longchamp

Bus 241
(direction Rueil-Malmaison)
Arrêt : Les moulins Camping

Métro ligne 1
Station Porte Maillot
(suivre le fléchage du bus 244)

RER C
Porte Maillot.
(Puis prendre le bus 244)



**Rencontre de l'Alliance pour la planète
organisée par Ecoforum, le CNIID et WWF-France,
avec le soutien au 20 février des associations :**

*ACIDD, Acroporis, Action Consommation, Adome, Agir pour l'Environnement,
Amis de la Terre, Biosphère, Blue Initiative, CoLLeCt-IF, CRIL-GEN, Fac Verte,
Good planet, Greenpeace, Intelligence Verte, L'Age de Faire, Le Festival du Vent,
l'Europe des Consciences, Marais du Vigueirat, MDRGF, Objectif Bio.*

